

ORGANISATION EUROPÉENNE POUR LA RECHERCHE NUCLÉAIRE
CERN EUROPEAN ORGANIZATION FOR NUCLEAR RESEARCH

Suite à donner

Procédure de vote

Information	COMITÉ DES FINANCES 325 ^e réunion 17 juin 2009	—
Information	CONSEIL 151 ^e session 18-19 juin 2009	—

EXAMEN QUINQUENNAL 2010

DOCUMENT D'INTRODUCTION

Le présent document constitue une introduction aux quatre documents suivants, qui sont soumis par la Direction au Comité des Finances et au Conseil en vue de la préparation de l'examen quinquennal général 2010 des conditions financières et sociales des membres du personnel (ci-après l'examen quinquennal) :

- **Rapport sur les marchés de recrutement principaux pour les titulaires**
(CERN/FC/5362 - CERN/2860)
- **Rapport sur les organismes de recherche de référence pour les boursiers**
(CERN/FC/5363 - CERN/2861)
- **Proposition de la Direction concernant les conditions financières et sociales à examiner**
(CERN/FC/5364 - CERN/2862)
- **Rapport sur le recrutement et la fidélisation des titulaires**
(CERN/FC/5365 - CERN/2863)

La procédure à suivre pour l'examen quinquennal est définie à l'Annexe A1 du Statut du personnel. Le début de la procédure est décrit ci-après, pour chaque catégorie de membres du personnel.

« A. Titulaires et boursiers

1. Titulaires

a. Objet

[...]

b. Procédure

i. Début de la procédure

§ 3. *Le Directeur général soumet au Conseil:*

a) *pour information et discussion, un document identifiant les marchés de recrutement principaux de l'Organisation (p. ex. : industrie, laboratoires nationaux, organisations intergouvernementales, selon le cas), d'une part, pour les titulaires en filières de carrière AA à B et, d'autre part, pour les titulaires en filières de carrière C à G ;*

b) *pour décision, une proposition identifiant les conditions financières et sociales à examiner.*

[...]

2. Boursiers

a. Objet

[...]

b. Procédure

i. Début de la procédure

§ 9. *Le Directeur général soumet au Conseil:*

a) *a) pour information et discussion, un document identifiant les organismes de recherche auprès desquels des données seront recueillies ;*

b) *pour décision, une proposition identifiant les conditions financières et sociales à examiner.*

[...]

B. Membres du personnel associés

1. Objet

[...]

2. Procédure

a. Début de la procédure

§ 14. *Le Directeur général soumet au Conseil pour décision une proposition identifiant les conditions financières et sociales à examiner. »*

[...]

Les trois premiers documents soumis au Comité des finances et au Conseil lors de la présente réunion ont la base statutaire suivante :

1. **Rapport sur les marchés de recrutement principaux pour les titulaires**

Ce document est soumis au Comité des finances et au Conseil pour information et discussion conformément au paragraphe 3 a) de l'Annexe A1.

2. **Rapport sur les organismes de recherche de référence pour les boursiers**

Ce document est soumis au Comité des finances et au Conseil pour information et discussion conformément au paragraphe 9 a) de l'Annexe A1.

3. **Proposition de la Direction concernant les conditions financières et sociales à examiner**

Ce document est soumis au Comité des finances pour recommandation au Conseil, et au Conseil pour approbation, conformément aux paragraphes 3 b) (titulaires), 9 b) (boursiers) et 14 (membres du personnel associés) de l'Annexe A1.

Le quatrième document, intitulé « **Rapport sur le recrutement et la fidélisation des titulaires** », est soumis au Comité des finances et au Conseil pour information.
